



Union
syndicale
Solidaires

Service Sanitaire = Bizutage social

Alors que la précarité et la pauvreté font des ravages chez les étudiant.es, alors que le manque de personnel ravage les hôpitaux et les EHPAD, le gouvernement annonce la création d'un **service sanitaire obligatoire** pour les étudiant.es en santé, 3 mois de travail obligatoire et non rémunéré en plus des stages déjà prévus dans le cursus scolaire.

Logement, alimentation, transports, mutuelle, sorties, le coût de la vie explose... les jeunes font partie de celles et ceux qui subissent le plus : 25% des 18/24 ans sont pauvres, plus de 20% des étudiant.es se privent régulièrement de repas pour des raisons financières, le renoncement aux soins faute de moyens frappe plus de 13% des moins de 25 ans, la majorité des embauches se fait en CDD, accéder au logement sans CDI est quasi impossible... par la création d'un service sanitaire, le gouvernement aggrave le bizutage social... comme si au-delà de la pauvreté, l'exploitation était un rite de passage vers le monde du travail.

Instaurer le travail gratuit pour les étudiant.es en santé
3 mois, ce sont donc 3 mois de travail que les étudiant.es en santé devront consentir gratuitement **sous peine de ne pas voir leur diplôme validé**. Ne pas rémunérer un travail, c'est ne pas reconnaître sa valeur « pécuniaire » mais aussi sociale. Ce service sanitaire obligatoire est un signe de mépris pour la jeunesse.

Macron, Philippe et Buzyn «nan, mais vous avez vu la vierge ! »

La « start-up » gouvernement a beau vendre, à toutes les sauces sa modernité, ce « sévice sanitaire » est un grand bon en arrière... Les religieuses qui vivaient l'hôpital comme une mission, sans rémunération, sans horaires ni repos hebdomadaire, **c'est fini !** Le travail de soin gratuit, c'est un retour au 19^{ème} siècle. Lors des grandes grèves de 1988, les infirmières l'ont crié par centaines de milliers dans les rues « ni bonnes, ni nonnes, ni connes », un slogan qui est plus que jamais d'actualité. Le soin est un métier pas un sacerdoce.

Pour bien soigner, il faut être formé.e

Le temps de la formation est nécessaire à l'avènement d'un.e professionnel.le formé.e et bien traitant.e. Le terrain fait partie de la formation mais en étant accompagné.e dans une démarche pédagogique, cela existe déjà et ça s'appelle les stages !

La Fédération SUD Santé Sociaux dénonce la création du service sanitaire et exige son retrait immédiat.

Stage, service civique, service sanitaire, contrat aidé les dispositifs se multiplient pour faire travailler gratuitement ou quasiment gratuitement les jeunes. Ces dispositifs présentent un triple avantage pour le patronat et le gouvernement, obtenir une main d'œuvre quasi gratuite, faire baisser artificiellement les chiffres du chômage... et installer une concurrence entre ces «travailleur.euses» hors droit du travail et les agent.es/salarié.es.

La Fédération SUD Santé Sociaux revendique :

- **La fin de ces dispositifs de travaux forcés.**
- **La reconnaissance en temps de travail de ces dispositifs de « volontariat forcé » avec rémunération, cotisations (chômage, retraite, malade) et droits sociaux afférents, pour les contrats déjà effectués ou en cours.**
- **La rémunération des études, les étudiant.es étant des travailleur.euses en formation.**
- **L'augmentation des salaires d'embauche dans les professions sanitaires et un déroulé de carrières avantageux pour les travailleur.euses.**

C'est pour des moyens permettant une prise en charge digne pour toutes et tous que les travailleurs et travailleuses des EHPAD se mobiliseront le 15 mars et que les agent.es de la Fonction Publique seront en grève le 22 mars. Les étudiant.es sont également mobilisé.es contre la sélection dans le secondaire. **Seule la mobilisation permettra le retrait du service sanitaire et par la convergence des luttes, on peut gagner.**

**Toutes et tous dans la rue
le 15 mars et le 22 mars !**

